



## Commission juridique et technique

Distr. générale  
11 janvier 2019  
Français  
Original : anglais

### Vingt-cinquième session

Commission juridique et technique,  
première partie de la session  
Kingston, 4-15 mars 2019  
Points 4 et 7 de l'ordre du jour provisoire  
de la Commission juridique et technique\*

### Rapport sur l'état des contrats d'exploration

### Rapport sur les examens périodiques de l'exécution des plans de travail relatifs à l'exploration

## État des contrats d'exploration et examen périodique de l'exécution des plans de travail relatifs à l'exploration

### Rapport du Secrétaire général

## I. État des contrats d'exploration

1. Les contrats actuellement en vigueur portent sur chacune des trois ressources minérales dont la prospection et l'exploration sont régies par des règlements adoptés par l'Autorité internationale des fonds marins, à savoir les nodules polymétalliques, les sulfures polymétalliques et les encroûtements cobaltifères de ferromanganèse.
2. Au 31 décembre 2018, 29 contrats d'exploration étaient en vigueur : 17 concernant les nodules polymétalliques, 7 concernant les sulfures polymétalliques et 5 concernant les encroûtements cobaltifères de ferromanganèse. On trouvera à l'annexe I du présent rapport, pour chaque ressource minérale, la liste complète de ces contrats, indiquant le nom du contractant, l'État ou les États patronnant(s) (le cas échéant), l'emplacement général de la zone d'exploration et les dates d'entrée en vigueur et d'expiration du contrat.
3. Un contrat d'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse avec le Gouvernement de la République de Corée, dont le plan de travail avait été approuvé par le Conseil à sa vingt-deuxième session, en 2016, a été signé le 27 mars 2018. Un contrat avec le Gouvernement polonais concernant l'exploration des sulfures polymétalliques, dont le plan de travail avait été approuvé par le Conseil à sa vingt-troisième session, en 2017, a pris effet le 12 février 2018.
4. Quant à la demande de prorogation de cinq ans d'un contrat d'exploration déposée par le Gouvernement indien et approuvée par le Conseil à sa vingt-troisième session, l'accord a été signé le 14 mars 2018 à Kingston et le 27 mars 2018 à New Delhi, et a pris effet le 27 mars 2018.

\* ISBA/25/LTC/L.1.



## II. Examen périodique de l'exécution des plans de travail relatifs à l'exploration approuvés

5. Conformément au règlement régissant l'exploration et aux clauses types des contrats d'exploration<sup>1</sup>, le contractant et le Secrétaire général procèdent en commun tous les cinq ans à un examen de l'exécution du plan de travail relatif à l'exploration. Le Secrétaire général peut demander au contractant de lui communiquer toutes données et informations supplémentaires qui peuvent être nécessaires aux fins de cet examen. À l'issue de l'examen, le contractant apporte à son plan de travail tout ajustement nécessaire et indique son programme d'activités pour la période de cinq ans suivante, y compris un calendrier révisé des dépenses annuelles qu'il prévoit. Le Secrétaire général rend compte de cet examen à la Commission juridique et technique et au Conseil. Il indique dans son rapport s'il a été tenu compte, aux fins de l'examen, des observations qui auront pu lui être communiquées par des États parties à la Convention sur la manière dont le contractant s'est acquitté des obligations qui lui incombent en vertu du Règlement relatif à la protection et à la préservation du milieu marin.

6. Dans le cadre de ces examens, le Secrétaire général a pris l'habitude, selon que de besoin, de mener des consultations avec chaque contractant pour discuter de manière plus approfondie de l'exécution du plan de travail et, surtout, débattre de tout problème soulevé dans le rapport périodique.

7. Lors de ces consultations, le Secrétaire général a rappelé que l'Assemblée avait demandé à la Commission et au Conseil d'envisager d'exiger que les contractants fournissent des programmes d'activités détaillés, qui fixent des objectifs précis et dont il est possible d'assurer le suivi et l'application effective (ISBA/23/A/13, section F, par. 1), et a encouragé les contractants à tenir compte de cette demande lors de l'élaboration du projet de leur programme d'activités quinquennal.

8. Les rapports d'examen périodiques soumis par les contractants, ainsi que les projets de programme d'activités pour la période suivante de cinq ans, seront mis à la disposition de la Commission sur un site Web sécurisé. La Commission est invitée à aider le Secrétaire général à s'acquitter de ses responsabilités conformément aux règlements applicables en la matière, notamment en lui fournissant des conseils concernant toutes données et informations supplémentaires qui peuvent être nécessaires aux fins de l'examen.

### A. Examens périodiques pour la période allant de juin à décembre 2018

#### 1. Exécution du plan de travail approuvé relatif à l'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse – examen périodique effectué par la Japan Oil, Gas and Metals National Corporation

9. Le Secrétaire général et la Japan Oil, Gas and Metals National Corporation (JOGMEC) ont tenu une réunion le 17 juillet 2018 dans le cadre de l'examen périodique conjoint. À cette occasion, la JOGMEC a fait une synthèse des activités présentées dans son projet de rapport sur la première période d'exploration de cinq ans. Il a été noté que, comme la période de cinq ans se terminait le 26 janvier 2019,

---

<sup>1</sup> Voir l'article 28 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des nodules polymétalliques dans la Zone (ISBA/19/C/17, annexe, et ISBA/20/A/9), l'article 30 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des sulfures polymétalliques dans la Zone (ISBA/16/A/12/Rev.1, annexe) et l'article 30 du Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse dans la Zone (ISBA/18/A/11, annexe), ainsi que la clause type 4.4 des contrats d'exploration.

certaines activités menées en 2018 n'étaient pas encore terminées et n'étaient donc pas incluses dans le projet de rapport. Le contractant a déclaré qu'il produirait une version finale de son rapport et du projet de programme d'activités pour la période suivante de cinq ans, notamment un calendrier révisé des dépenses annuelles prévues, en mars 2019.

## **2. Exécution du plan de travail approuvé relatif à l'exploration des nodules polymétalliques – examen périodique effectué par UK Seabed Resources**

10. Le contractant, UK Seabed Resources (UKSRL), a dûment informé le Secrétaire général de son intention de présenter son rapport d'examen portant sur le contrat entré en vigueur le 8 février 2013. Comme il s'agissait là de son premier examen périodique, le contractant a demandé à pouvoir tenir une réunion préliminaire avec le Secrétaire général, qui a eu lieu le 30 novembre 2018.

11. À l'issue de cette réunion, il a été convenu que le contractant présenterait un projet de descriptif pour son rapport périodique le 18 janvier 2019 au plus tard et produirait un rapport final d'ici au 31 mars 2019, y compris le projet de programme d'activités pour la période suivante de cinq ans. Une réunion supplémentaire entre le contractant et le Secrétaire général pourrait avoir lieu si nécessaire. Le contractant a déclaré que la teneur du programme d'activités pour la période suivante de cinq ans dépendrait de l'évolution des règles relatives à l'exploitation.

## **3. Exécution du plan de travail approuvé relatif à l'exploration des nodules polymétalliques – examen périodique effectué par Global Sea Mineral Resources**

12. Le contrat en vigueur ayant été signé le 14 janvier 2013, Global Sea Mineral Resources aurait dû présenter son rapport d'examen périodique le 16 octobre 2017 (soit 90 jours avant l'expiration de la période de cinq ans). Il a été noté que le contractant et le Secrétaire général, à la signature du contrat et en consultation avec l'État patronnant (la Belgique), avaient convenu que les activités ne débuteraient qu'après l'entrée en vigueur de la législation applicable de l'État patronnant, ce qui s'est produit en octobre 2013. Les activités n'ont donc débuté qu'un an environ après la signature du contrat et le contractant devrait présenter son rapport d'examen périodique sur la première période de cinq ans le 31 mars 2019 au plus tard.

## **B. Examens périodiques prévus en 2019 et 2020**

13. Le tableau figurant à l'annexe II du présent rapport présente une liste des examens périodiques en cours au 31 décembre 2018 et de ceux à effectuer en 2019 et 2020. Lorsque ces examens auront été effectués, il en sera rendu compte à la Commission en temps voulu.

## **III. Recommandations**

14. La Commission est invitée à prendre note de l'état des contrats d'exploration et des informations sur les examens périodiques de l'exécution des plans de travail approuvés.

## Annexe I

## État des contrats d'exploration

## A. Contrats d'exploration des nodules polymétalliques

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1 Organisation mixte Interocceanmetal	29 mars 2001 29 mars 2016 <sup>a</sup>	Bulgarie, Cuba, Fédération de Russie, Pologne, Slovaquie et Tchèque	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	28 mars 2016 28 mars 2021
2 Yuzhmoregeologiya	29 mars 2001 29 mars 2016 <sup>a</sup>	Fédération de Russie	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	28 mars 2016 28 mars 2021
3 Gouvernement de la République de Corée	27 avril 2001 27 avril 2016 <sup>a</sup>	–	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	26 avril 2016 26 avril 2021
4 Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	22 mai 2001 22 mai 2016 <sup>a</sup>	Chine	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	21 mai 2016 21 mai 2021
5 Deep Ocean Resources Development	20 juin 2001 20 juin 2016 <sup>a</sup>	Japon	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	19 juin 2016 19 juin 2021
6 Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	20 juin 2001 20 juin 2016 <sup>a</sup>	France	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	19 juin 2016 19 juin 2021
7 Gouvernement indien	25 mars 2002 25 mars 2017 <sup>b</sup>	–	Bassin central de l'océan Indien	24 mars 2017 24 mars 2022
8 Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles	19 juillet 2006	Allemagne	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	18 juillet 2021
9 Nauru Ocean Resources	22 juillet 2011	Nauru	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	21 juillet 2026
10 Tonga Offshore Mining Limited	11 janvier 2012	Tonga	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	10 janvier 2027
11 Global Sea Mineral Resources	14 janvier 2013	Belgique	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	13 janvier 2028
12 UK Seabed Resources	8 février 2013	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	7 février 2028

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
13 Marawa Research and Exploration	19 janvier 2015	Kiribati	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	18 janvier 2030
14 Ocean Mineral Singapore	Signé à Kingston le 15 janvier 2015 et à Singapour le 22 janvier 2015	Singapour	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	21 janvier 2030
15 UK Seabed Resources	29 mars 2016	Royaume-Uni	Zone de fracture de Clarion-Clipperton	28 mars 2031
16 Cook Islands Investment Corporation	15 juillet 2016	Îles Cook	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	14 juillet 2031
17 China Minmetals Corporation	12 mai 2017	Chine	Zone de fracture de Clarion-Clipperton (secteur réservé)	11 mai 2032

<sup>a</sup> Prorogation de cinq ans approuvée à la vingt-deuxième session (2016).

<sup>b</sup> Prorogation de cinq ans approuvée à la vingt-troisième session (2017).

## B. Contrats d'exploration des sulfures polymétalliques

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1 Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	18 novembre 2011	Chine	Dorsale sud-ouest indienne	17 novembre 2026
2 Gouvernement de la Fédération de Russie	29 octobre 2012	–	Dorsale médio-atlantique	28 octobre 2027
3 Gouvernement de la République de Corée	24 juin 2014	–	Dorsale centrale indienne	23 juin 2029
4 Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	18 novembre 2014	France	Dorsale médio-atlantique	17 novembre 2029
5 Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles	6 mai 2015	Allemagne	Dorsale centrale indienne et dorsale sud-est indienne	5 mai 2030
6 Gouvernement indien	26 septembre 2016	–	Dorsale indienne	25 septembre 2031
7 Gouvernement polonais	12 février 2018	–	Dorsale médio-atlantique	11 février 2033

### C. Contrats d'exploration des encroûtements cobaltifères de ferromanganèse

<i>Contractant</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>État(s) patronnant(s)</i>	<i>Emplacement général de la zone d'exploration</i>	<i>Date d'échéance</i>
1 Japan Oil, Gas and Metals National Corporation	27 janvier 2014	Japon	Océan Pacifique occidental	26 janvier 2029
2 Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	29 avril 2014	Chine	Océan Pacifique occidental	28 avril 2029
3 Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement	10 mars 2015	–	Monts Magellan (océan Pacifique)	9 mars 2030
4 Companhia de Pesquisa de Recursos Minerais	9 novembre 2015	Brésil	Seuil du Rio Grande (océan Atlantique Sud)	8 novembre 2030
5 Gouvernement de la République de Corée	27 mars 2018	–	Zone à l'est des îles Mariannes du Nord (océan Pacifique)	26 mars 2033

## Annexe II

### Examens périodiques de l'exécution des plans de travail relatifs à l'exploration (en cours au 31 décembre 2018 et à effectuer en 2019 et 2020)

<i>Contractant</i>	<i>Type de ressource</i>	<i>Date limite de présentation des rapports</i>
UK Seabed Resources (premier contrat)	Nodules polymétalliques	10 novembre 2017
Japan Oil, Gas and Metals National Corporation	Encroûtements cobaltifères de ferromanganèse	29 octobre 2018
Association chinoise de recherche-développement concernant les ressources minérales des fonds marins	Encroûtements cobaltifères de ferromanganèse	29 janvier 2019
Gouvernement de la République de Corée	Sulfures polymétalliques	26 mars 2019
Global Sea Mineral Resources	Nodules polymétalliques	31 mars 2019
Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer	Sulfures polymétalliques	20 août 2019
Marawa Research and Exploration	Nodules polymétalliques	21 octobre 2019
Ocean Mineral Singapore	Nodules polymétalliques	24 octobre 2019
Ministère russe des ressources naturelles et de l'environnement	Encroûtements cobaltifères de ferromanganèse	10 décembre 2019
Institut fédéral des géosciences et des ressources naturelles	Sulfures polymétalliques	5 février 2020
Companhia de Pesquisa de Recursos Minerais	Encroûtements cobaltifères de ferromanganèse	10 août 2020
Organisation mixte Interoceanmetal	Nodules polymétalliques	29 décembre 2020
UK Seabed Resources (deuxième contrat)	Nodules polymétalliques	29 décembre 2020
Yuzhmoregeologiya	Nodules polymétalliques	29 décembre 2020